



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LE CABINET
KPMG POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE
DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DE
LA POPULATION VINCENNOISE**

**DÉCISION N° DM-25-098
EN DATE DU 11 AVRIL 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de Vincennes de mieux connaître les dynamiques démographiques et socio-économiques qui concernent son territoire ;

CONSIDÉRANT la proposition du cabinet KPMG ADVISORY, sise 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense et représenté par M. Stéphane DURIN en sa qualité d'associé du cabinet KPMG ADVISORY, de mener une étude démographique et socio-économique de la population vincennoise pour un montant de 32 830€ HT (39 396€ TTC) ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec le cabinet KPMG ADVISORY, sise 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense et représenté par M. Stéphane DURIN en sa qualité d'associé du cabinet KPMG ADVISORY, pour la réalisation d'une étude démographique et socio-économique de la population vincennoise, pour un montant de 32 830€ HT (39 396€ TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT